



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question au Gouvernement n° 3410

Texte de la question

SITUATION DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. Patrick Beaudouin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire M. Patrick Beaudouin. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de la défense et des anciens combattants.

La France est aujourd'hui engagée sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures. Nos compatriotes peuvent être fiers de l'action efficace menée par nos militaires en Côte d'Ivoire pour protéger nos ressortissants, éviter une dégradation dramatique de la situation et faire prévaloir le droit et la démocratie sous l'impulsion du Président de la République et en accord avec la communauté internationale.

Grâce à nos militaires, encore, la France est un acteur important en Afghanistan, aussi bien sur le plan de la sécurisation que sur celui de la reconstruction, dans des conditions souvent difficiles, parfois hélas au prix de leurs vies.

Enfin, en Libye, les forces aériennes françaises sont intervenues sans délai pour mettre fin aux agressions contre les populations civiles, là encore avec des risques certes calculés, mais réels.

Tout cela, nous le devons au courage et au dévouement de nos soldats, de nos sous-officiers, de nos officiers et de l'ensemble des personnels civils et militaires de notre défense nationale qui concourent à l'effort engagé.

Mais nous le devons aussi à la réforme profonde et ambitieuse du ministère de la défense et de nos armées mise en oeuvre dans le cadre du Livre blanc de juin 2008 qui a affirmé l'ambition française d'être capable de réagir, d'anticiper et de peser sur les évolutions internationales.

Certains hélas, encore relayés dans la presse ce matin, prétendent que la France n'aurait plus les moyens de ses ambitions et que nos armées seraient en déclin. Monsieur le ministre, quelle réponse pouvez-vous apporter à ces pernicieuses allégations ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants.

M. Gérard Longuet, *ministre de la défense et des anciens combattants*. Monsieur Beaudouin, certes, l'armée est la " grande muette " dans notre société. Ce n'est pas simplement une tradition ; c'est un devoir, un devoir républicain, ajouterai-je. L'armée, sous l'autorité du Président de la République, chef des armées, est là pour exécuter la politique que veut la nation comme l'exprime et lui en donne les moyens le Parlement. Elle respecte ce devoir. Il est donc parfaitement déloyal de prétendre parler en son nom et d'organiser un étalage d'états d'âme qui ne correspond, de surcroît, en rien au sentiment de fierté que nos compatriotes qui servent les armes de la France ressentent au moment même où, comme vous l'avez très bien souligné, engagés sur des théâtres extérieurs, ils ont la certitude de participer à une belle tradition et de porter haut l'image de notre pays.

Oui, il y a un an, mon prédécesseur, Hervé Morin, a accepté de consentir un effort de 3,6 milliards sur trois ans, effort compensé par des cessions d'actifs à concurrence des deux tiers. Nous aurons, en effet, dans les trois années à venir, un gain de productivité qui n'interdit et ne compromet en rien l'exécution de la loi de programmation militaire que vous avez votée,...

M. Alain Cacheux. Ce n'est pas vrai !

M. Gérard Longuet, *ministre*. ...qui a été respectée en 2009 et en 2010, qui l'est en 2011 et qui, avec votre soutien, le sera en 2012 ! ("*Bravo !*" et *applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3410

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 juin 2011